



Acte n°2023C143

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 24

Pouvoirs : 12

Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 29/06/2023

Le 6 juillet 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à l'espace Carjat, Chemin du Chassinal situé à Fareins (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emilie BERTHOLON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Ingrid BESSON, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Valérie BOYER), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Gilles GARNIER (Pouvoir Elise DIENNET), Vincent LAUTIER (Pouvoir Yves DUMOULIN), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH (Pouvoir Anne-Marie DEGUEURCE), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Bernard REY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Corinne MARTIN GAJAC.

OBJET : ASSAINISSEMENT – Achat de terrain à M. LALY Michel Claude pour la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées d'Ars-sur-Formans/Savigneux.

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle le projet de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées mutualisée pour Ars-sur-Formans et Savigneux.

Cette opération est prévue dans le cadre des schémas directeurs d'assainissement des systèmes d'Ars-sur-Formans et de Savigneux validés en 2019 et 2022 et de l'étude de faisabilité d'une station mutualisée validée en 2022. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours.

Il est prévu de construire la nouvelle station sur des parcelles situées en limite des communes d'Ars-sur-Formans et de Savigneux, aux lieux-dits Grepillons et La Rose Nord. Le projet se situe en partie sur la parcelle n°31 de la section ZL sur la commune de Savigneux.

Des échanges ont eu lieu avec M. LALY Michel Claude, propriétaire de cette parcelle. Un accord amiable est intervenu, sur la base d'un prix de 2,50 € le m².

Il a également été convenu de verser à M. THEVENIN Denis, exploitant agricole de la parcelle, une indemnité d'éviction à hauteur de 7 684 € par hectare.

Le bornage de la parcelle a été réalisé le 22 mai 2023 par le cabinet COSMOS Géomètres Experts. La surface à acquérir est de 605 m².

Le montant de l'acquisition foncière est donc de 1 512,50 € et le montant de l'indemnité d'éviction est donc de 464,88 €.

La CCDSV prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

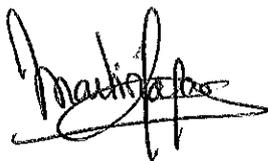
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22/06/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'acquisition de la parcelle n°31 de la section ZL sur la commune de Savigneux, appartenant à M. LALY Michel Claude, au prix de 2,50 € le m², soit 1 512,50 € ;
- ✓ **D'APPROUVER** le versement d'une indemnité d'éviction à M. THEVENIN Denis, exploitant agricole de la parcelle acquise, au prix de 7 684 € l'hectare, soit 464,88 € ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer l'acte d'acquisition à intervenir et toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget annexe de l'Assainissement collectif.

A Trévoux, le 06/07/2023

La Secrétaire de Séance,
Corinne MARTIN GAJAC



Affichage sous format électronique : 13/07/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

